

**Lycée français
international
d'Alicante
Pierre Deschamps**

Procès-verbal Conseil d'établissement Lundi 23 octobre 2023

Présents :

Administration : M. Villegas, Mme Acquaviva, M. Brouard, Mme Dulimon, M. Parra.

Personnels : Mme Rinn, M. Pousse, M. Morga, M. Liaboeuf, M. Ivanez, Mme Arson.

Parents : Mme Roche, Mme Torello, Mme Hamonic, Mme Nezzal Nacera.

Elèves : M. Arab, M. Font.

Membres consultatifs : M. Gbassi, M. Servanton, Mme Fajardo, Mme Benachir.

Ouverture de séance : 18h15

17 membres de droit présents.

Le quorum est atteint

Nombre de votants : 17

Monsieur le Proviseur ouvre la séance et remercie les membres de leur présence.

1/ Lecture et approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Établissement du 15 juin 2023 :

À 18h17, M. Villegas déclare le Conseil d'établissement ouvert et aborde le premier point de l'ordre du jour : la lecture et l'approbation du procès-verbal du Conseil d'établissement précédent daté du 15 juin 2023. Le procès-verbal est présenté aux membres du Conseil d'Établissement, et il est approuvé à l'unanimité par les participants. Ce point étant réglé, M. Villegas introduit les points suivants de l'ordre du jour.

Votants	Pour	Contre	Abstentions
17	17	0	0

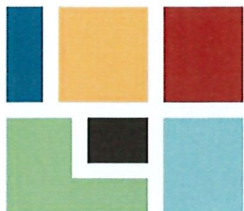
2/ Présentation des voyages scolaires :

La réunion se poursuit avec la présentation des voyages scolaires. Mmes. Tillet et Amatousse, accompagnées de M. Faramus, exposent en détail les projets de voyages éducatifs prévus. Mme. Tillet explique le voyage en Turquie, qui comprend une participation à la modélisation des Nations Unies. De son côté, Mme. Amatousse décrit le voyage à Genève, en Suisse, également basé sur la simulation des Nations Unies, avec des rôles attribués aux élèves en fonction de leurs orientations futures. M. Faramus prend ensuite la parole pour évoquer le voyage à Palma. Il souligne le succès de ce projet l'année précédente, au point de devoir refuser des élèves. Le coût des voyages est exposé, variant de 733 euros pour la Turquie, 508 euros pour Genève à 420 euros pour Palma.

réseau mlfmonde

Lycée français international d'Alicante Pierre Deschamps
Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
Camino de Marco, 21 03560 El Campello Espagne
Tél. : (34) 965 262 508 | Fax : (34) 965 659 938 | www.lfalicante.org





**Lycée français
international
d'Alicante
Pierre Deschamps**

Madame Torello, Présidente de l'Association des Parents d'Élèves ALI, exprime des inquiétudes quant à la sécurité des voyages. Madame Amatousse répond en rassurant le Conseil sur le fait que les élèves seront sous surveillance constante des enseignants en Suisse. Madame Tillet précise qu'en Turquie les déplacements se feront en navettes, que l'établissement est sécurisé, et que les élèves seront hébergés dans des familles d'accueil, avec une connectivité permanente.

Néanmoins, M. Morga exprime des inquiétudes concernant le coût du voyage en Turquie, étant donné le contexte économique et les spécificités du lycée. À l'inverse, M. Gbassi estime que ces voyages sont essentiels. Arslan ARAB partage cet avis, insistant sur l'importance de ces expériences pour le lycée. Gabriel FONT partage son expérience personnelle positive du voyage de l'année précédente. Le président du Conseil d'Établissement soumet les voyages au vote. Le résultat est le suivant : 17 votent en faveur, tandis que M. Morga s'abstient. Les voyages sont donc approuvés à la majorité absolue.

Votants	Pour	Contre	Abstentions
17	16	0	1

3/ Installation des Instances :

M. Villegas aborde ensuite le point relatif à l'installation des instances, incluant le Conseil d'Établissement, le Conseil d'École, le Conseil du Secondaire, le Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Écologie (CESCE), le Conseil de la Vie Lycéenne, le Conseil de la Vie Collégienne, et le Conseil de Discipline.

M. Gbassi évoque la nécessité de s'inspirer des pratiques de l'École Européenne en matière de santé mentale dans la mesure où ils ont un partenariat avec les autorités publiques de la Generalitat. Mme. Dulimon ajoute que des collaborations ont été mises en place avec les Hôpitaux Vithas pour soutenir la santé mentale.

4/ Bilan du début de l'année scolaire :

Le Président du Conseil, M. Villegas, expose un bilan détaillé du début de l'année scolaire. Il souligne que le nombre d'élèves inscrits est inférieur aux estimations, avec un écart de 70 élèves par rapport au budget initial basé sur 1473 élèves. Cette baisse des effectifs, comparée à la même période de l'année précédente, se chiffre à 54 élèves de moins. Plusieurs facteurs expliquent cette situation, notamment l'inflation, les rumeurs circulant au sujet du déconventionnement de l'établissement, et la concurrence croissante avec d'autres écoles, qu'elles soient espagnoles ou étrangères.

M. Villegas met particulièrement l'accent sur les répercussions négatives du déconventionnement sur l'image du lycée. Pour faire face au défi du déconventionnement, il

réseau mlfmonde

Lycée français international d'Alicante Pierre Deschamps
Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
Camino de Marco, 21 03560 El Campello Espagne
Tél. : (34) 965 262 508 | Fax : (34) 965 659 938 | www.lfalicante.org





**Lycée français
international
d'Alicante
Pierre Deschamps**

souligne la mise en place d'une cellule d'accompagnement conjointe de la Mission Laïque Française (MLF) et de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE).

De plus, il informe l'ensemble des membres du Conseil d'Établissement qu'une réunion est prévue le 9 novembre 2023 à 17h00 avec la participation du D.R.A.F.I.N., M. Cheminal, et les personnels résidents. Au cours de cette réunion, des discussions importantes auront lieu pour évoquer les conditions pour les enseignants actuellement résidents. M. Villegas souligne que la date limite pour les résidents qui souhaitent exprimer leur intention de rester pour l'année scolaire suivante est fixée au 10 décembre. M. Pousse fait remarquer que la date correcte est en janvier, et M. Morga soulève la question de la participation du Comité d'Empresa à cette réunion. M. Villegas répond qu'il posera la question et demande à M. Morga de lui faire part de cette demande par courrier électronique.

M. Villegas poursuit le bilan en soulignant la volonté de maintenir le budget orienté vers la pédagogie malgré la complexité de la situation économique. Il évoque divers projets pédagogiques en cours, dont des initiatives liées au théâtre, à la philosophie, aux arts, au sport, à la mini-entreprise et au "Fab Lab". Ces projets sont déployés à différents niveaux de la formation au sein du Lycée Français International d'Alicante (L.F.I.A.).

Il mentionne également les trois priorités pour l'année scolaire 2023-2024 : le bien-être des élèves et du personnel, la gestion des perturbations de cours, et le renforcement de la collaboration entre tous les membres de la communauté éducative du L.F.I.A.

Madame Dulimon prend la parole pour présenter le bilan spécifique du primaire. Elle mentionne qu'il y a 192 élèves à la maternelle et 463 élèves en élémentaire, pour un total de 655 élèves, en légère baisse par rapport à l'année précédente, notamment en petite section. Elle souligne le succès du système de double niveau auprès des familles. Elle note également que malgré le contexte actuel, les équipes enseignantes sont fortement engagées à fournir un excellent enseignement. Pour les remplacements ponctuels, un nouveau système en interne a été mis en place, mais il présente des limites, car il ne peut couvrir qu'une journée d'absence. Madame Dulimon évoque également l'épuisement progressif du vivier de remplacement, et des mesures sont prises pour le renouveler.

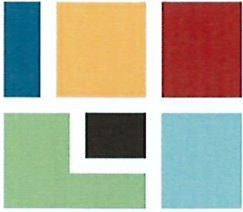
Monsieur Pousse exprime des préoccupations concernant le fonctionnement du nouveau système de remplacement, insistant sur le fait qu'il n'est pas acceptable de réaffecter des heures libérées pour assurer des remplacements.

Dans un autre ordre d'idée, Madame Torello rappelle que les parents de CM2 ont reçu une invitation à rejoindre l'Association Sportive.

réseau mlfmonde

Lycée français international d'Alicante Pierre Deschamps
Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
Camino de Marco, 21 03560 El Campello Espagne
Tél. : (34) 965 262 508 | Fax : (34) 965 659 938 | www.lfalicante.org





**Lycée français
international
d'Alicante
Pierre Deschamps**

Mme. Acquaviva, proviseure adjointe du lycée, signale qu'elle parlera de l'association sportive à posteriori. Elle présente dans un premier temps, un état des effectifs. Elle note que le niveau lycée se porte bien et qu'il y a des refus d'inscription en première et terminale. Elle évoque également la mise en place de remplacements à long terme, avec l'exception des remplacements en seconde suite au départ de Mme. Conrado, où aucune heure de remplacement n'a pu être assurée. Cependant, il existe des espoirs de recruter un enseignant pour commencer au 6 novembre. Mme. Acquaviva détaille les différents clubs et l'Association Sportive.

M. Brouard poursuit la réunion en présentant les travaux déjà réalisés, notamment l'installation de portes automatisées, la peinture de 8 salles de classe de maternelle, la peinture de 13 salles de classe du secondaire, la rénovation des sanitaires du secondaire, la création du "Fab Lab," la rénovation d'une partie de la cour du primaire, la maintenance du terrain de sport, ainsi que les travaux à venir pour la piscine. Il souligne également des ajustements visant à renforcer la sécurité à la suite d'attentats en France.

Madame Hamonic pose une question sur l'étanchéité des préfabriqués, et M. Brouard répond que l'entreprise responsable effectuera une vérification ultérieure de la situation. M. Brouard aborde ensuite le budget rectificatif en raison de la baisse des effectifs et des départs d'élèves, en particulier à Saragosse et Alicante. Il explique travailler à réduire les dépenses, notamment en ce qui concerne l'énergie et les achats. Une réunion de la Conférence d'Orientation Stratégique (C.O.S.) est prévue au mois de janvier ou, au plus tard, février. M. Villegas souligne que tous les projets pédagogiques seront pris en compte lors de cette réunion.

M. Servanton, Conseiller Consulaire, souligne l'importance de la réussite du déconventionnement pour l'ensemble de la communauté éducative. Il souligne l'importance de la concertation et du soutien financier pour garantir le succès de cette transition, insistant sur la nécessité d'une communication efficace pour mettre fin aux rumeurs et aux inquiétudes.

M. Gbassi demande si les mobilités avec les lycées de Paris et Franco-allemand sont maintenues. M. Villegas explique les destinations actuelles, qui incluent Dallas, Boston, San Francisco, Casablanca, Aix-en-Provence et l'algorithme ADN AEFÉ.

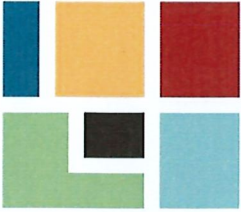
Mme. Roche interroge M. Villegas sur la manière dont les familles ont été informées des mobilités internationales, et ce dernier explique le processus d'information, notamment l'envoi d'un courrier en juin suivi d'une réunion d'information pour les familles.

Mme. Torello suggère d'inclure la langue espagnole dans toutes les instances du lycée, et M. Villegas confirme que cette demande est déjà mise en œuvre, et elle le sera également au sein

réseau mlfmonde

Lycée français international d'Alicante Pierre Deschamps
Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
Camino de Marco, 21 03560 El Campello Espagne
Tél. : (34) 965 262 508 | Fax : (34) 965 659 938 | www.lfalicante.org





**Lycée français
international
d'Alicante
Pierre Deschamps**

du Conseil d'Établissement dès que cela sera nécessaire.

Le Conseil d'Établissement se conclut à 20h28, M. Villegas ayant répondu à l'ensemble des questions et préoccupations soulevées au cours de la séance.

réseau mlfmonde

Lycée français international d'Alicante Pierre Deschamps
Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
Camino de Marco, 21 03560 El Campello Espagne
Tél. : (34) 965 262 508 | Fax : (34) 965 659 938 | www.lfalicante.org



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



Informamos que los datos personales que puedan constar en este documento, están incorporados en un fichero creado bajo nuestra responsabilidad, para gestionar nuestra relación comercial. Puede ejercitar sus derechos de acceso, rectificación, cancelación u oposición dirigiéndose por escrito a:
Lycée français d'Alicante – Camino de Marco, 21 - 03560 EL CAMPELLO - ESPAÑA



El Campello, le 23 octobre 2023

Merci Monsieur le Président,
Chères Mesdames, chers Messieurs membres du conseil d'établissement,

Il y a de cela 60 années, un grand nombre de pieds-noirs exilés, après l'indépendance de l'Algérie, décide de s'installer dans la ville d'Alicante et fonde le lycée français d'Alicante. Les premiers temps, les bancs de l'école se trouvaient dans un appartement de la rue San Vicente à Alicante. En 1965, la demande de places étant en forte augmentation, particulièrement de la part des parents espagnols, un immeuble fut construit sur l'avenue de la Albufereta. À cette époque, le LFIA est reconnu à la fois par les autorités éducatives espagnoles et par la population locale, pour les spécificités de son système éducatif : bilinguisme, laïcité, mixité et prestige de l'enseignement français. C'est en 1972 que l'établissement fut repris par la Mission laïque française qui opéra une « normalisation » éducative progressive, une validation pédagogique inscrite dans une stabilité administrative et financière dépassant l'enjeu local. Le point d'orgue fut la signature d'une Convention avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Afin d'accueillir le nombre sans cesse croissant d'élèves, un nouveau bâtiment fut inauguré en 2005 situé sur la commune d'El Campello.

Chers membres, lorsque nous lisons ces quelques lignes sur l'histoire du lycée français d'Alicante, il y a lieu de s'interroger sur la situation actuelle du LFIA. Que s'est-il passé depuis sa fondation, son développement, son expansion et sa prestigieuse réputation ?

Les réponses sont évidentes : un désengagement progressif de l'État français, la signature d'un accord-cadre en défaveur de notre établissement, la décision brusque, inquiétante du déconventionnement, un service de Transport scolaire ne répondant aucunement aux besoins des familles, l'insuffisante communication de la MLF et de la direction du LFIA qui laisse place aux rumeurs, aux incertitudes, aux départs de familles et d'élèves. La conjoncture économique actuelle ne permettant la captation souhaitée de nouvelles familles, ni la fidélisation des familles inscrites à ce jour. Nous constatons une baisse préoccupante du nombre d'élèves pour cette année scolaire 2023-2024, ce qui nous induit à faire preuve de prudence quant aux prévisions pour les prochaines années.

Au vu de ce que nous venons de citer, il y a lieu de s'interroger sur les décisions stratégiques de la MLF concernant l'avenir du LFIA. Quelle sera la prochaine étape ? La recherche d'un investisseur privé ? Une opération immobilière ?

C'est pour cette même raison que nous avons adressé un courriel à la direction de la MLF daté du 19 octobre, auquel nous n'avons reçu aucune réponse à ce jour, et dans lequel nous avons énoncé les préoccupations de la communauté parentale et nous avons proposé des mesures (ajustement du flux financier du LFIA à la MLF) ayant pour objectif, en outre, l'équilibre financier du LFIA. La baisse d'effectifs nous oblige à considérer des mesures indispensables d'ajustement budgétaire, mais aussi d'optimisation des charges.

En tant qu'association de parents d'élèves, il est de notre obligation d'apporter toute la collaboration nécessaire dans le but de défendre les intérêts des familles que nous représentons.

Nous avons aussi demandé à recevoir les conclusions de la Conférence d'Orientation Stratégique (COS) de la MLF concernant le LFIA. Il est temps que les familles du LFIA puissent prendre connaissance des décisions stratégiques de la MLF concernant notre établissement, ceci afin de disposer d'une perspective clairvoyante et détaillée pour l'éducation de leurs enfants.

Depuis notre réunion en juin dernier avec la délégation de l'équipe de direction de la Mission laïque française, nous n'avons reçu aucune information sur le processus de négociations entre la MLF et les enseignants résidents. Nous sommes très indignés de ce manque d'égard envers les parents et leurs représentants légitimes. Nous tenons à exprimer ici tout notre soutien, toute notre solidarité à l'ensemble du corps enseignant et nous réitérons notre demande que soit mis tout en œuvre pour faciliter le maintien de l'équipe pédagogique actuelle, seule garante de l'excellence éducative du LFIA. Nous déplorerons, bien entendu, tout départ.

Pour conclure, nous souhaitons remercier le collectif de parents FABUS, pour avoir pris en charge le service du Transport Scolaire, sans qui nous aurions été dans la fâcheuse situation de comptabiliser des départs supplémentaires d'élèves. Nous leur avons apporté tout notre soutien dans cette magnifique entreprise et nous continuerons à le faire. Nous avons bon espoir que ce service, répondant aux attentes de beaucoup de familles, perdurera au sein de notre établissement grâce à la collaboration de tous.

Chers membres du conseil d'établissement, nous souhaitons vous remercier pour votre attention et pour votre soutien aux familles du LFIA et à toute la communauté scolaire.